

A.C.F.A.

Rapport présenté par le président général de l'Association à
l'assemblée générale annuelle des membres, le 25 avril 1970.

Depuis notre dernière assemblée générale annuelle des membres soit plus précisément depuis le 12 avril 1969, quatre évènements excessivement importants se sont produits, évènements auxquels notre Association a pris une part très active et évènement qui influenceront dans une grande mesure, l'avenir collectif de notre groupe francophone de l'Alberta. Ces évènements sont: une nouvelle rédaction de la Loi scolaire, l'aide effective apportée par le gouvernement fédéral, l'ouverture du poste de télévision française de Radio-Canada et l'adoption par l'ACFA de l'Animation sociale comme méthode de travail.

Etant donné, l'importance de ces évènements, je crois qu'il y aurait avantage dans la présentation du rapport du président de déroger quelque peu à la méthode employée ces dernières années. Au lieu de vous décrire en détails les activités du Conseil général, de l'Exécutif provincial et du Secrétariat de notre Association, je me contenterai dans une première partie de vous signaler brièvement ces activités, afin de pouvoir dans une seconde partie, rapporter plus en détails les évènements que je viens de mentionner. Je vous parlerai moi-même de l'enseignement du français à la lumière de la nouvelle Loi scolaire et j'inviterai des spécialistes à vous parler de l'aide du Secrétariat d'Etat, de la télévision française et de l'Animation sociale. Dans une troisième partie, je présenterai une synthèse des différents rapports des autres organismes qui collaborent avec l'ACFA au rayonnement de la culture française en Alberta, rapports dont vous trouverez le texte intégral dans vos dossiers.

Avant d'entrer dans le vif de ce rapport, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui d'une façon ou d'une autre, se sont dévoués au développement de la culture française et dont les efforts autant que les succès, doivent être inscrits à l'actif de notre groupe francophone. Ces principaux artisans seront mentionnés au cours de ce rapport mais je n'oublie pas tous ceux qui dans leur vie privé comme dans leur vie collective demeurent foncièrement attachés à la langue et à la culture qui leur sont propres.

Nomenclature des activités du Conseil général, de l'Exécutif provincial et du Secrétariat de l'ACFA:

- A. Assemblée d'administration et d'orientation: Depuis notre dernière assemblée générale annuelle des membres, soit depuis le 12 avril 1969, les membres du Conseil général se sont réunis les 17 mai, 27 septembre et 7 février; les membres de l'Exécutif provincial ont tenu des assemblées les 21 mai, 28 mai, 5 juin, 7 août, 6 octobre, 19 novembre, 10 décembre, 15 décembre et 27 février.

Les procès-verbaux de toutes ces assemblées ont été distribués aux membres de l'Exécutif provincial et du Conseil général et tous les membres de l'Association ont reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'an dernier ainsi que le rapport que le président avait présenté à cette occasion. De plus, nos membres ont été tenus au courant des activités par des reportages complets parus dans le Franco-albertain et par

des émissions diffusées par notre poste CHFA. Afin de ne pas surcharger indument ce rapport, nous nous contenterons de rappeler brièvement les principales activités auxquelles nous nous sommes dévoués au cours de la dernière année.

B. Bref rappel des activités:

1. Le 11 avril, l'ACFA avait le plaisir d'accueillir l'Honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat. Un banquet lui fut offert au cours duquel on lui présentait une pétition de 28,000 noms demandant un poste de télévision française à Edmonton. Cette pétition avait été organisée par le Comité féminin du Cercle Edmonton de l'ACFA. Le lendemain matin, les membres de l'Exécutif provincial étaient invités à déjeuner avec l'Honorable Pelletier et au cours de ce déjeuner, l'on discuta certaines demandes bien précises que l'ACFA avait à lui faire et ces demandes ont été suivies d'une lettre personnelle au Secrétaire d'Etat.
2. Le 16 mai, les membres de l'Exécutif rencontraient l'Honorable Strom, premier ministre de l'Alberta.
3. Après avoir obtenu du Conseil municipal d'Edmonton que le 24 juin soit déclaré officiellement journée du Canada français, des manifestations culturelles se sont déroulées les 21,22,23 et 24 juin.
4. Le 21 juin, nous apprenions de M. Laurent Picard, vice-président de Radio-Canada que le Canal 11 serait inauguré au début de l'année 1970 et que ce canal serait partagé entre la télévision française et la télévision éducative. Un Mémoire est présenté au Conseil de la Radio-Télévision canadienne pour s'assurer que la proportion de français promise serait maintenue durant les trois premières années et qu'après trois ans, le canal 11 deviendrait exclusivement français.
5. Au cours de l'assemblée annuelle de l'an dernier, il avait été proposé que les voeux offerts à CHFA par le Service de Sécurité familiale couvrent également les anniversaires des épouses de tous les membres. Etant donné, qu'en vertu du nouveau plan de Sécurité familiale, les épouses peuvent adhérer à ce Service, l'Exécutif a décidé qu'à l'avenir ces voeux d'anniversaire seraient offerts aux épouses qui auront adhéré.
6. Les 17 et 18 août, l'ACFA s'est fait l'hôte de la Fédération Canadienne-française de l'Ouest et du 18 au 23 août, elle a accueilli les congressistes de l'Association Canadienne d'éducation de langue française dont le congrès annuel avait été organisé par le Secrétariat de l'ACFA.
7. Il y a cinq ans, le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec avait accordé un prêt de \$110,000.00 à l'ACFA

avec l'entente qu'à son tour, notre Association prêterait \$100,000. au Collège St-Jean, et \$10,000. au Séminaire de St-Paul. Depuis le Ministère des Affaires culturelles a décidé de transformer ce prêt en subvention pure et simple mais l'Exécutif provincial a décidé de maintenir le contrat de prêt signé avec le Collège St-Jean et le Séminaire de St-Paul.

8. Le 27 septembre, le Conseil général décidait d'adopter l'Animation sociale comme méthode de travail et confiait à l'Exécutif provincial le soin de mettre en marche cette nouvelle méthode. De son côté, l'Exécutif a mis sur pied un organisme indépendant appelé, Service Animation Sociale qu'elle a confié à deux animateurs professionnels et auxquels elle a donné le mandat d'étudier les problèmes de la francophonie albertaine et non pas exclusivement les problèmes de l'ACFA. Des renseignements bien précis vous seront donnés à ce sujet au cours de cette assemblée.
9. Etant donné le travail énorme que la mise en marche de cette Animation Sociale exigerait, l'Exécutif a décidé de ne pas tenir de congrès annuel au cours de l'automne 1969.
10. Un comité spécial a fait des représentations au nom de l'ACFA au comité provincial chargé de rédiger la nouvelle Loi scolaire. Il en sera question dans la deuxième partie de ce rapport.
11. L'Exécutif a décidé d'améliorer la méthode employée jusqu'à maintenant pour sélectionner les candidats qui obtiendront à l'avenir les bourses de l'ACFA.
12. Le 8 octobre, le président et le secrétaire assistaient à une rencontre organisée par le Service du Canada français d'outre frontières afin de discuter l'orientation de l'aide accordée par le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec. Il a semblé ce jour-là que le Ministère préférerait à l'avenir oeuvrer exclusivement dans le domaine culturel. Il semble que depuis, le Ministère a révisé ses positions et que nous pourrions compter au moins cette année encore sur une aide financière.
13. Les membres de l'Exécutif ont rencontré les dirigeants de Jeunactualité et ont établi les bases d'une collaboration mutuelle très intéressante.
14. Le Conseil général sur la recommandation de l'Exécutif a adopté un plan de pension en faveur des employés de l'ACFA, de CHFA et de l'Imprimerie La Survivance.
15. L'Exécutif a accepté avec regret la démission de M. Maurice Lavallée comme secrétaire du Concours de français et a confié cette nouvelle responsabilité à son propre secrétariat.
16. Un Mémoire portant sur l'enseignement en français a été présenté aux Ecoles séparées d'Edmonton.

17. Le président de l'ACFA a participé au Congrès annuel de la Société Franco-manitobaine au début de décembre.
18. Le 9 décembre, M. René Préfontaine, directeur de l'Action socio-culturelle au Secrétariat d'Etat était de passage à Edmonton, le Secrétaire en a profité pour lui faire rencontrer des représentants du Collège St-Jean, de l'Académie Assomption, de Jeun-actualité, du Théâtre français d'Edmonton, du Conseil Albertain de la coopération et de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta.
19. L'ACFA a présenté un Mémoire à la Commission de Planification en éducation. Le texte de ce Mémoire est joint au présent procès-verbal.
20. Le 23 janvier, le Président et le Secrétaire assistaient au Conseil d'administration de l'ACELF à Toronto et le 24, ils assistaient à un colloque organisé par l'ACELF et portant sur le deuxième volume du rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les 30 et 31 janvier, le Dr Motut, l'Honorable André Déchène, M. Jacques Boucher, le Secrétaire assistaient à une rencontre des Associations provinciales tenue à Ottawa et organisée par le Conseil de la Vie française. Il fut surtout question de l'aide apportée aux minorités par le Secrétariat d'Etat.
21. Le Conseil général et l'Exécutif acceptent de parrainer la fondation d'un Club Richelieu à Edmonton avec l'espoir que des Clubs semblables pourront être établis dans d'autres régions de l'Alberta.
22. L'ACFA a participé activement à l'inauguration du poste de télévision française de Radio-Canada surtout en offrant un banquet aux dignitaires le 10 mars.
23. Au début de mars paraissait l'édition 1970 de l'Almanach Franco-albertain. Cette publication fait face actuellement à un problème assez aigu auquel son comité devra trouver une solution immédiatement.
24. En conformité avec une décision prise par le conseil général à son assemblée du 7 février dernier, des démarches ont été entreprises en vue d'engager un assistant-secrétaire général de l'ACFA. Ces démarches se poursuivent et l'on peut espérer que ce problème soit réglé avant trop longtemps.

Ce qui précède devrait suffire pour vous donner une idée des principales activités auxquelles se sont dévoués au cours de l'année les dirigeants de votre Association. Avant de traiter d'une façon plus extensive des quatre événements importants, j'invite les personnes présentes à poser toutes les questions qu'elles désirent si par hasard il y a certaines choses qui ne sont pas

claires à leur esprit.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vais traiter immédiatement de l'enseignement français et en français à la lumière de la nouvelle Loi scolaire puis j'inviterai Monsieur René Préfontaine, directeur de l'Action socioculturelle au Secrétariat d'Etat à vous parler de l'aide apportée aux minorités de langues officielles après quoi Monsieur Jacques Boucher traitera de la télévision française et Monsieur Daniel Creurer nous parlera de l'Animation Sociale.

Loi scolaire:

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au cours de l'année le gouvernement provincial a refait et changé la Loi scolaire.

Les changements proposés avaient alerté l'A.C.F.A. et un comité spécial s'est chargé de surveiller autant que possible ce que proposait le comité du gouvernement dans le domaine de l'enseignement du français. Le docteur Moreau à plusieurs reprises est entré en contact avec des représentants du Ministère. Le Conseil général a été tenu au courant du travail accompli par le comité.

La nouvelle Loi scolaire a adopté le texte suivant:

FRENCH AS A LANGUAGE OF INSTRUCTION

1. A board may authorize that French be used as a language of instruction in addition to the English language in all or any of its schools.
2. A board authorizing the use of French as a language of instruction shall comply with the regulations of the Minister.

Le texte ci-haut mentionné est tout ce qui paraît dans le nouvel acte scolaire. C'est dans les règlements du Ministre que se trouve défini l'emploi de la langue française comme langue d'enseignement. Ces règlements correspondent exactement au texte de la Loi scolaire telle qu'elle existait avant l'adoption du nouvel acte: 'l'enseignement du français dans une proportion de 50/50; l'enseignement en français aux grades 1,2 et 3 etc...'

Nous croyons que la formule adoptée par le gouvernement permettrait au Ministère un peu plus de liberté dans l'interprétation de la Loi, que si les règlements en faisaient partie intégrale. Nous interprétons ce changement comme une façon de permettre une certaine flexibilité, pour mettre en marche un programme de 50/50. Tout dépendra de sa réussite pour que nous puissions en demander davantage, s'il y a lieu. Je crois qu'avant d'en arriver là, nous avons beaucoup de travail à faire et qu'il nous importe de continuer à oeuvrer pour mettre en vigueur dans nos écoles, tout ce que nous permettent la loi scolaire et les règlements.

M. René Préfontaine, directeur de l'Action socioculturelle au Secrétariat d'Etat, parle de son Service.

M. Jacques Boucher, directeur de l'information au poste CBXF-TV de Radio-Canada, parle de la télévision française.

Messieurs Daniel Creurer et Adrien Tremblay parlent de l'Animation sociale en Alberta.

* * *

Maintenant, voici en résumé les principales activités de tous les organismes qui collaborent avec l'A.C.F.A. au maintien et au développement de la culture française en Alberta.

1.- RADIO-EDMONTON LIMITEE (CHFA)

- a) Plusieurs changements se sont produits dans le personnel du poste CHFA durant l'année 1969 et au début de 1970.
- b) En juin 1969, CHFA améliorait son rendement dans la région de Rivière-la-Paix avec l'ouverture du poste CBXY installé par la Société Radio-Canada.
- c) Le grand problème dans la vente de programmes commandités, est de trouver une personne bilingue qualifiée intéressée à devenir vendeur d'annonces.
- d) Alors que le poste diffuse 52 heures par semaine d'émissions de Radio-Canada, sur un total de 119 heures, on a essayé de répartir aussi équitablement que possible, les émissions destinées aux jeunes et celles destinées aux adultes.
- e) Parmi les émissions des jeunes, l'on signale entre autres, Saluts les copains, Radio-Transistor, Disco Pop, et Surprise Parties.
- f) Nos annonceurs se sont souvent déplacés pour diffuser ou enregistrer des programmes à l'extérieur, par exemple: La Boîte à chansons, l'ouverture du poste CBXY, la journée des pionniers, la fête au village, le Baseball à St-Paul.
- g) Notre service de nouvelles cherche pour sa part, à mettre en valeur tous les événements importants qui se déroulent dans la province.
- h) Lorsqu'un organisme d'envergure national tient son congrès à Edmonton, CHFA leur distribue des bulletins de nouvelles deux fois par jour.
- i) Vous trouverez le rapport financier de Radio-Edmonton Limitée joint au rapport du gérant de CHFA.

* * *

/...

2.- LE FRANCO-ALBERTAIN

- a) L'évènement le plus marquant qui s'est produit au cours de l'année au Franco-albertain fut le changement de rédacteur. Après de nombreuses années de dévouement inlassable au service du Franco-albertain, M. Jean-Maurice Olivier démissionnait pour accepter une position avec le Secrétariat d'Etat. Il fut remplacé par M. Normand Ferrier Le Clerc qui nous est arrivé de la province de Québec avec une vaste expérience et un enthousiasme débordant. Ce changement se reflète dans le rapport du Franco-Albertain, dont la première partie a été composée par M. Olivier et la seconde par M. Le Clerc.
- b) Au cours de l'année, les abonnements ont eu une tendance regrettable à diminuer.
- c) Il est fortement question que la Survivance renouvelle l'outillage mis à la disposition du Journal, ce qui devrait améliorer grandement la présentation.
- d) Dans son rapport, Normand Ferrier Le Clerc complète ses deux premiers éditoriaux en nous laissant entrevoir son programme d'action: modifier l'apparence physique du Journal, augmenter le nombre des abonnés, les revenus commerciaux et le nombre de page. En un mot, couvrir tous les domaines qui devraient intéresser les lecteurs. Il compte pour cela sur la collaboration pleine et entière de tous ceux qui sont préoccupés par l'avenir d'un Journal de langue française en Alberta.

* * *

3.- ASSOCIATION DES EDUCATEURS BILINGUES DE L'ALBERTA

- a) Le comité du programme et les membres de l'AEBA choisis pour faire parti du comité Ad hoc, de Monsieur Philippe Lamoureux poursuivent des recherches afin de trouver des textes qui répondront davantage aux besoins présents des élèves et des professeurs.
- b) De concert avec l'ACFA, le comité du programme est à la recherche d'une formule de concours de français qui réponde aux aspirations de tous.
- c) Le comité d'enseignement religieux a organisé des cours d'été au Collège St-Jean.
- d) L'AEBA participe activement au travail de l'ACELF.
- e) Un autre voyage interprovincial d'Albertains a été organisé sous les auspices de l'AEBA.
- f) L'AEBA a été reconnue cette année comme le conseil français de l'Alberta Teachers Association.

/...

- g) L'AEBA a tenu à reconnaître le travail fait dans le domaine de l'éducation par 6 personnes bien connues de la province.
- h) L'AEBA remercie sincèrement M. Maurice Lavallée qui après plusieurs décennies comme secrétaire du Concours de français, a donné sa démission.

* * *

4.- ACADEMIE ASSOMPTION

- a) A l'occasion de la graduation des élèves de 12e année, Mme Pierre Monod était l'orateur invité.
- b) A titre d'élève la plus méritante d'Edmonton aux examens de 9e année, Mlle Belzile a reçu une bourse présentée par le Cyro Club.
- c) En plus d'une circonstance, les élèves se sont faits les hôtes d'élèves anglophones qui étudient le français dans différents High Schools de la ville.
- d) L'excellent travail qui se fait à l'Académie se reflète dans les résultats obtenus aux examens semestriels de janvier 1970.
- e) Bon nombre de professeurs ont participé à des assemblées d'orientation en différents domaines, soit au département de l'éducation, soit à l'Association des professeurs albertains, soit aux Ecoles séparées.
- f) L'inauguration du Canal de télévision française à Edmonton a été l'occasion d'une grande réjouissance tant chez les élèves que chez les professeurs. Il est bon parfois de revenir en arrière et de voir le chemin parcouru par la francophonie albertaine depuis la fondation de l'Académie Assomption, il y a quarante-cinq ans.
- g) Malgré les transformations inévitables qui s'annoncent, l'Académie regarde l'avenir avec optimisme.

* * *

5.- COLLEGE ST-JEAN

- a) Au secondaire, l'introduction du 50/50 a connu de nouveaux progrès au cours de l'année.
- b) Alors qu'en juin 1969, il y avait 241 élèves au secondaire, en septembre 1969, ces chiffres étaient descendus à 225.
- c) Les résultats des examens de fin d'année 1968-69 ont été très satisfaisants et dans certains cas, des élèves ont réussi parce qu'ils étaient

/...

au Collège alors que dans une autre école plus grande, ils auraient échoués.

- d) Le Collège a présenté un Mémoire aux Ecoles séparées d'Edmonton, portant sur les programmes bilingues à Edmonton.
- e) Tout comme au secondaire, le résultat des examens au post-secondaire a été excellents.
- f) Le Collège poursuit ses négociations avec l'Université de l'Alberta afin d'obtenir le statut de Collège Universitaire faisant partie intégrale de l'Université.
- g) Pour ce qui est du pensionnat, il n'y eut qu'une quinzaine de garçons en 1969-70 et l'on prévoit recevoir l'an prochain, seulement ceux de ces pensionnaires qui pour une raison ou une autre seraient handicapés sans ce service.

* * *

6.- CERCLE REGIONAL D'EDMONTON

- a) Plus de 2,500 personnes ont participé le 19 avril 1969 à la Cabane à sucre.
- b) Des bourses ont été octroyées à deux élèves méritantes de l'Académie Assomption et du Collège St-Jean.
- c) Les comités de constitution et d'enquête ont poursuivi leur travail au cours de l'année.
- d) Le comité féminin a poursuivi son excellent travail dont l'action la plus spectaculaire a été la cueillette de 28,000 noms figurant sur une pétition remise à l'Honorable Gérard Pelletier pour demander un poste de télévision française à Edmonton.
- e) Le Bal de l'épluchette a fourni à notre groupe francophone, l'occasion de s'égayer.
- f) Le Cercle régional a fourni son concours au Congrès de l'ACELF à deux citoyens de Thérien et au Théâtre français.

* * *

7.- COMITE REGIONAL DE LA RIVIERE LA PAIX

- a) Des représentants du comité régional de la Rivière-la-Paix ont assisté à Edmonton à toutes les assemblées auxquelles ils ont été convoqués.

/...

- b) Le comité régional a tenu trois assemblées régulières, 3 assemblées de l'Exécutif et une assemblée générale.
- c) 1,500 noms ont été collectés dans la région pour figurer sur une pétition appuyant le bill des langues et en une autre circonstance, 3,000 noms ont été collectés pour demander la télévision française en Alberta.
- d) Un comité de parents a été formé pour étudier la situation scolaire dans la région.
- e) Des artistes de la région ont participé à l'Exposition qui s'est tenue au Collège St-Jean.
- f) La région a participé activement aux activités du Service Animation Sociale. Comme par le passé, elle a collaboré activement avec le propagantiste de la Sécurité familiale.

* * *

8.- CONSEIL REGIONAL DE ST-PAUL

- a) Le Conseil a aidé financièrement le voyage VIA.
- b) Le Conseil a organisé sa Cabane à sucre annuelle.
- c) Le Conseil a offert une réception à l'ambassadeur de France, M. Pierre Siraud.
- d) Les membres du comité de même que les représentants des paroisses ont vraiment l'impression de représenter quelque chose d'influent.
- e) Le Conseil a collaboré à l'action du Service Animation Sociale.

* * *

9.- COMITE REGIONAL DE MORINVILLE-LEGAL

- a) Lors de son assemblée annuelle du 21 mars 1969, assemblée qui a été précédée d'un banquet, l'on a élu les membres de l'Exécutif dont le président était Paul Chauvet.
- b) Le comité régional a fait une étude approfondie du nouveau programme du cours primaire en français.
- c) Le comité a participé à la pétition en faveur de la télévision française.

- d) Des membres de la région ont participé à des sessions d'Animation Sociale.

* * *

10.- JEUNACTUALITE

- a) Jeunactualité s'est donné pour but d'étudier la possibilité d'établir à Edmonton, un centre culturel canadien-français.
- b) Jeunactualité est administré par un comité directoire composé de dix personnes qui se réunissent aussi souvent que nécessaire.
- c) Jeunactualité voit à l'établissement sur un plan permanent et régulier de la Boîte à chansons à Edmonton.

* * *

11.- TOILE D'ARAIGNEE (Boîte à chansons)

- a) 9 spectacles ont été présentés au cours de l'année par la Toile d'araignée.
- b) La Toile d'araignée a organisé la soirée de Pierre Calvé à Edmonton.
- c) Les responsables de la Toile d'araignée demeurent très optimistes et ils ont des projets assez spectaculaires pour la prochaine année.

* * *

12.- THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON

- a) Afin de permettre au directeur artistique et au metteur en scène de consacrer toutes leurs énergies à la production de pièces, le Théâtre français d'Edmonton s'est restructuré en formant un groupe de patrons ainsi qu'un conseil d'administration.
- b) Le Théâtre français d'Edmonton a présenté la pièce BOEING-BOEING qui a attiré plus de 1,300 spectateurs.
- c) Cette pièce sera de nouveau présentée à Falher, à Bonnyville et à St-Paul.
- d) L'Atelier du Théâtre français continue comme par les années passées à initier des jeunes qui s'intéressent à l'Art dramatique et leur permet d'affronter le public en présentant des pièces surtout dans les High Schools de langue anglaise.
- e) Il semble que grâce à l'aide du Secrétariat d'Etat, le Théâtre français d'Edmonton pourra se développer et augmenter le nombre et la qualité de ses productions.

...12

Avant de terminer ce rapport, je tiens à attirer l'attention des membres sur notre Service de Sécurité familiale qui célèbre cette année son dixième anniversaire. Je prie les membres de porter une attention particulière sur le rapport préparé par notre propagantiste, M. Eugène Trottier et contenu dans ce dossier. Vous constaterez qu'au 1er avril dernier, ce Service comptait 1764 membres, qu'en 1969, 261 nouveaux membres y ont adhéré et que durant cette même année 14 réclamations ont permis à nos familles éprouvées par un deuil de se partager la somme de \$27,732.53.

En plus des chiffres couvrant les dix années d'opération de notre Service de Sécurité familiale, vous y trouverez les objectifs pour les mois à venir. Nous devons des remerciements sincères à l'Assurance-Vie Desjardins et des félicitations non moins sincères à Monsieur Eugène Trottier.

- o - o - o -